

Espace de Loisirs Caméléon



Accueil des enfants scolarisés de 3 à 14 ans

Plaine de jeux Jacques-Prévert

Séjour de printemps 2026

Du 13 au 24 avril



Thème du séjour :

Dans la cour et jardins du Château de Versailles

Inscription du 16 mars au 08 avril 2026

Contacts :

Service enfance 02.48.30.84.18 helene.girault@saintgermaindupuy.fr

Espace Caméléon : 06.88.65.35.06 sylvie.nicolas@saintgermaindupuy.fr

Info : Fête du jeu

Le samedi 25 avril
de 14h00 à 18h00

à l'Espace Caméléon et club ados

Programme du séjour :

- ◆ Maquette de château, création de diadèmes et couronnes, danses, création de masques, jeu de paume et de croquet...
- ◆ Création de jardiniers malins
- ◆ Plantation de fruits et légumes
- ◆ Cuisine : cupcake, pâtisserie fleurie...
- ◆ Jardinage : plantation, semis...
- ◆ **Sans oublier :**
- ◆ Jeux de groupes, sportifs, de motricité
- ◆ Jeux de société
- ◆ Vélos, karting
- ◆ Jeux aquatiques au centre nautique les mercredis



Sorties à la journée les jeudis avec pique-nique

- ◆ Printemps de Bourges
- ◆ Rallye du Roi Soleil au jardin des Prés-Fichaux

Atelier cuisine intergénérationnel : mille-feuilles du palais.

Inscription à la 1/2 journée, à la journée avec ou sans repas

Horaires d'ouverture et d'accueil du centre :
De 8h20 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Possibilité de récupérer les enfants entre 17h00 et 17h30.

Accueil (avant-après centre)

7h20 à 8h20 et de 17h30 à 18h30

Possibilité de repas au restaurant

Intergénérationnel.



ACCUEILS DE LOISIRS - SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES							
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	Tarif DEMI-JOURNÉE			Tarif JOURNÉE			Tarif ACCUEIL 1/2 HEURE
	SANS REPAS	AVEC REPAS		SANS REPAS	AVEC REPAS		
		MATERNEL	ÉLÉMENTAIRE		MATERNEL	ÉLÉMENTAIRE	
CAF FATL tranche 1 (extrascolaire)	1,85 €	4,51 €	5,84 €	3,21 €	5,87 €	7,20 €	0,62 €
CAF FATL tranche 2 (extrascolaire)	2,63 €	5,29 €	6,62 €	4,58 €	7,24 €	8,57 €	0,62 €
QF<620	3,76 €	6,42 €	7,75 €	6,54 €	9,20 €	10,53 €	0,72 €
621<QF<1420	5,37 €	8,03 €	9,36 €	9,34 €	12,00 €	13,33 €	1,03 €
QF>1421	6,72 €	9,38 €	10,71 €	11,68 €	14,34 €	15,67 €	1,33 €
COMMUNES EXTERIEURES	Tarif DEMI-JOURNÉE			Tarif JOURNÉE			Tarif ACCUEIL 1/2 HEURE
	SANS REPAS	AVEC REPAS		SANS REPAS	AVEC REPAS		
		MATERNEL	ÉLÉMENTAIRE		MATERNEL	ÉLÉMENTAIRE	
CAF FATL tranche 1 (extrascolaire)	3,29 €	9,75 €	12,26 €	5,73 €	12,19 €	14,70 €	1,33 €
CAF FATL tranche 2 (extrascolaire)	4,70 €	11,16 €	13,67 €	8,18 €	14,64 €	17,15 €	1,33 €
Tous QF confondus	6,72 €	13,18 €	15,69 €	11,68 €	18,14 €	20,65 €	1,33 €

Modalités d'inscription et de paiement à l'ALSH durant les périodes scolaires

ETAPE 1 : DOSSIER ADMINISTRATIF

Pour tous nouveaux participants, compléter un dossier administratif pour chaque enfant, dossier accompagné de toutes les pièces justificatives.

ETAPE 2 : INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Inscriptions :

Après réception de l'information municipale par l'intermédiaire de l'école ou les différents supports de communication, inscrire l'enfant en respectant les dates d'ouverture des inscriptions.

Les inscriptions aux accueils de loisirs doivent être réalisées au service enfance de la mairie de Saint-Germain-du-Puy.

Paiement :

La totalité de la prestation doit être réglée à l'inscription. Le paiement différé reste exceptionnel et doit faire l'objet d'une demande auprès du Service Enfance.

Sans règlement aucune réservation ne sera maintenue.

Les règlements acceptés sont : chèque – espèces – chèque CESU et chèque vacances ANCV.

Un remboursement pourra être effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical.

TARIFS ET CONDITIONS

Le Service Enfance reste à la disposition des familles pour toute situation familiale particulière.